

HEIDELBERG

Lorsque les étudiants commettent une grave infraction envers les lois publiques, ils n'ont point à en répondre devant les autorités publiques; c'est l'Université qui se charge de prononcer la sentence et d'exécuter le jugement. L'étudiant qui se met en faute, et qui est interpellé par l'agent de police, proteste de sa qualité d'étudiant, exhibe quelquefois sa carte, sur quoi l'agent lui demande son adresse, s'en va faire son rapport à ses chefs et ne s'occupe plus du délinquant. Si le cas est un de ceux que l'autorité publique ne juge point de son ressort, elle fait connaître l'affaire aux autorités universitaires, qui citent l'accusé, entendent les témoignages et prononcent le jugement. La peine consiste à être détenu dans la prison universitaire. Il arrive maintes fois qu'un étudiant est cité, jugé et condamné à son insu, alors voici ce qui arrive: Un beau matin, le recors de l'Université se rend au domicile de l'étudiant en question; il frappe à la porte, on l'invite poliment à entrer, il entre et dit:

— Monsieur, ayez l'obligeance de me suivre à la prison.
 — Ah! tiens, dit l'étudiant, je n'y pensais plus. Qu'est ce que j'ai fait?
 — Il y a quinze jours, la tranquillité publique a eu l'honneur d'être troublée par vous.
 — C'est vrai, je l'avais oublié; alors on s'est plaint, j'ai été cité, jugé et condamné?
 — Oui, vous avez attrapé deux jours de cachot dans la prison de l'Université, et je viens vous mettre dedans.
 — Aujourd'hui c'est impossible.
 — Vraiment? Et pourquoi?
 — J'ai arrangé une partie.
 — Et demain? Cela vous conviendrait-il mieux?
 — Non, demain je vais à l'Opéra.
 — Alors, mercredi?
 — Mercredi? Voyons, mercredi... Je crois que je n'ai rien en vue pour mercredi.
 — Bien, alors je vous attends pour mercredi.
 — C'est entendu, je viendrai probablement.
 — Bonjour, monsieur.
 — Bonjour.

Le mercredi en question, notre étudiant se présente de lui-même, et on l'enferme. Il est douteux que l'histoire du monde criminel présente dans d'autres pays des particularités aussi étranges. Ici personne n'en connaît l'origine. Il y a toujours eu parmi les étudiants un grand nombre de nobles, on part de ce principe que tous les étudiants le sont; dans le bon vieux temps, il

était de règle de ne pas tracasser outre mesure les gens de cette sorte. C'est sans doute à cela que la coutume en question doit son origine.

Un jour j'eus une occasion de visiter la prison, et je me hâtai d'en profiter. Un étudiant américain avait commis une faute légère qui lui avait valu une condamnation à deux jours de prison; il choisit le moment qui lui convenait et m'en informa. Non sans quelques cérémonies importantes et solennelles, je parvins à franchir le seuil avec lui. Mme la géôlière m'introduisit.

La cellule était assez étroite, avec une fenêtre grillée, un petit poêle, deux chaises de paille, deux tables de chêne d'une haute antiquité, où des générations de prisonniers avaient exécuté divers travaux de sculpture, tels que leurs initiales ou leurs noms, leurs armes, leurs portraits, leurs devises, leurs principes leurs opinions; le mobilier comprenait encore un affreux lit de bois, garni d'une paille crevée; c'était à l'étudiant de fournir le reste du couchage.

Les parois de la cellule étaient aussi couvertes d'inscriptions et de dessins sans nombre, tracés sur le mur enduit de fumée: les uns à la craie rouge ou bleue, les autres à l'encre, au crayon, à la pointe; ces inscriptions consistaient parfois en élégies poétiques et pleines de sentiment sur les douleurs de la captivité. Le tout avec la signature et la date. Un dessin représentait un des professeurs de l'Université se balançant au bout d'une potence: il était renommé pour sa sévérité; au bas de la potence était écrit ce mot: *Vengeance*. J'y lis la signature suivante: Graf Bismarck. C'était celle du comte Herbert de Bismarck; il avait été étudiant à l'Université d'Heidelberg.

J'aurais bien voulu posséder une des deux vieilles tables que les prisonniers avaient sculptées avec tant de patience, mais il eût fallu pour cela des montagnes de papier. Le géôlier n'eût pas consenti à la vendre sans l'autorisation de son chef immédiat; celui-ci se serait adressé à son tour à son chef immédiat, et ainsi de suite, jusqu'à ce que ma demande fut parvenue à l'autorité la plus élevée de l'Université. Ce moyen était excellent et irréprochable, mais il me semblait malhonnête de déranger tant de monde; aussi j'y renonçai. D'ailleurs, cette acquisition m'aurait peut-être coûté plus d'argent que je ne pouvais en dépenser: une de ces tables, qui figuraient dans la collection d'un habitant d'Heidelberg, fut vendue aux enchères et trouva acquéreur au prix de deux cent cinquante dollars (douze cent cinquante francs). Neuve, elle avait valu au plus un dollar, mettons

un dollar et demi; grâce aux travaux des étudiants prisonniers, elle avait atteint cette haute valeur: on m'a dit qu'elle était couverte de sculptures curieuses et remarquables et qu'elle valait bien la somme qu'on avait payée.

Parmi les personnes qui ont pu apprécier la terrible hospitalité de la prison universitaire se trouvait un joyeux compère, un étudiant originaire des Etats du Sud: il fit de la vie universitaire une expérience qui ne manque pas d'originalité. Le jour de son arrivée à Heidelberg il se fit inscrire sur le registre des étudiants et fut si transporté de joie d'avoir pu réaliser enfin sa plus chère espérance et de faire partie de cette fameuse Université qu'il passa toute la nuit à fêter ce grand événement avec ses camarades. Au cours de cette petite fête, il s'arrangea de manière à commettre une grave infraction à l'une des lois les plus rigoureuses de l'Université: conséquence trois mois de prison, qui commencèrent le lendemain même de son inscription. Les douze longues semaines s'achevèrent enfin, les portes de la prison se rouvrirent. Une grande foule d'étudiants l'attendait pour lui manifester sa sympathie, et cette démonstration se termina forcément par un grand festin, qui à son tour aboutit à une infraction nouvelle au code universitaire. Conséquence, trois mois de prison qui commencèrent le lendemain même du jour où il avait été mis en liberté. Les douze longues semaines s'écoulèrent aussi, et, quand elles furent terminées, une foule d'étudiants l'attendit pour lui manifester sa sympathie... Voir plus haut. Il attrapa encore trois mois de prison. Quand il en sortit, il fit de tels bonds pour se dégourdir les jambes que, dans l'exagération de ses mouvements, il glissa sur le pavé et se cassa la jambe. Il lui fallut aller passer trois mois à l'hôpital. Sa première année d'études à Heidelberg se composa donc de neuf mois passés en prison et de trois mois employés à la guérison de sa jambe.

Lorsqu'il eut recouvré la liberté de ses mouvements, il se dit qu'il ferait bien de s'enquérir d'un autre endroit pour y achever ses études: l'enseignement était sans doute brillant et solide à Heidelberg, mais les occasions d'assister aux cours étaient d'une rareté excessive; il lui faudrait trop longtemps pour achever ses études. Sans doute, il s'était dit en partant qu'en Europe il ne fallait que du temps pour devenir un savant accompli, mais à Heidelberg l'éternité même aurait à peine suffi.

Boulevard St-Lambert

MAL ORIENTÉ

Le capitaine du trois-mâts *Amitié* répond de l'authenticité du fait suivant:

"Juste après la tombée de la nuit, le capitaine descendit pour prendre son souper dans sa cabine. Les matelots dinaient à l'avant. Le temps était superbe. Aussi le capitaine avait confié la barre, pour un moment, au mousse du bord. L'officier lui avait dit de gouverner en se guidant sur l'étoile en face de lui.

"Mais au bout de quelques minutes, le mousse avait mis le navire hors de sa route. La conséquence, c'est que l'étoile semblait briller à l'arrière. Le mousse s'en aperçut, et hélant le capitaine:

"— Hé! capitaine! cria-t-il, venez me donner une autre étoile pour me guider. J'ai laissé passer, celle-là!"

LES DEUX LETTRES

Ensemble j'ai reçu deux lettres en un jour.
 — A quels rapprochements précis, le sort s'applique-t-il?
 L'une était parfumée, une lettre d'amour.
 L'autre, à peine lisible, était une supplique.
 — Monsieur, me dit-elle, on vous attend demain.
 Soyez exact surtout, devant le plottin l'heure.
 — Du pain! murmura l'autre, oh! par pitié, j'ai faim.
 Je n'ai plus rien, plus rien et mon pauvre est si plein!
 J'avais souri lisant les messages amoureux; doucement m'attrista l'appel de la misère, Et j'ai, dans mon bonheur, semé aux malheureux.
 En faveur de l'amour soulagez la misère.

NOUVELLES CHANSONNETTES DERNIÈREMENT PUBLIÉES

- 285 Les grues.
 - 286 Ah! la pauvre fille.
 - 287 Ah! quell' cigarette.
 - 288 Les ingénues.
 - 289 C'était 3 petits soldats.
 - 290 Vive la rose.
 - 291 Oh! la! la!
 - 292 On peut s'tromper ça.
 - 293 Pas grand'ch'ose et pas beaucoup.
 - 294 Un air de c'arinette.
 - 295 The man who broke the bank at Monte Carlo.
- Prix, 10 cts.
 En vente au Bureau du CANARD, 1798 Ste-Catherine, Montréal.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS, DESIGNS, COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description will quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communication strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year: four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co 36 Broadway, New York
 Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.